



7 JUILLET 2021 | N°43

PAS DE PRISON SANS RÉINSERTION !

Chères Amies, chers Amis de Seuil,

Le Gouvernement a annoncé pour la rentrée la tenue d'états généraux de la justice, sous l'égide du Garde des Sceaux.

Les sujets ne manquent pas : contestée pour sa lenteur et sa prétendue mansuétude envers les coupables, la justice pointe les moyens qui manquent (11 juges pour 100.000 habitants en France, moitié moins qu'en Allemagne !) ; la police, quant à elle, ne se sent pas suffisamment soutenue.

Certains jeunes se font remarquer par leurs comportements violents, parfois jusqu'à l'extrême. Et se déchaînent dans un harcèlement dévastateur sur les réseaux sociaux...

Dans ce contexte, le Ministre a confirmé le programme de 15.000 places de prison supplémentaires. Pour les mineurs, 20 CEF nouveaux s'ajouteront aux 52 CEF existant.

Bien sûr, il faut résoudre le problème de la surpopulation carcérale. Mais rappelons que la France comptait en 2018 103 détenus pour 100.000 habitants, loin devant l'Allemagne (77), les Pays-Bas ou le Danemark (moins de 60).

La priorité est-elle vraiment de construire de nouvelles places de prison ? Pour le pédopsychiatre Boris Cyrulnik, l'emprisonnement des mineurs est la pire des réponses ; loin de remettre le jeune dans « le droit chemin », l'incarcération va le plus souvent accélérer son ancrage dans la délinquance : elle fragilise les liens familiaux, socialise dans un milieu criminogène, y confère un statut, etc. Chez les sortants de prison, le taux de recondamnation des mineurs est de l'ordre de 70%, plus élevé encore que chez les majeurs (63%).

Alors il faut aussi, et surtout, « mettre le paquet » sur la réinsertion sociale et les mesures d'accompagnement des jeunes à leur sortie de prison.

Seuil fait partie des solutions d'accompagnement : 57% des jeunes que nous accueillons initient un parcours d'insertion après leur marche.

A l'occasion de ces états généraux, puisse notre voix se faire entendre !

Bien sincèrement,
Patrick Béghin - Président

ACTUALITÉ DES MARCHES

Par Paul Dall'Acqua - Directeur

21 juin 2021, c'est l'été, avec une fête de la Musique discrète. Un été du monde d'avant ou bien un été du monde d'après ?

1er semestre 2020, à oublier... 65 jours d'activité pour 5 jeunes stoppés nets dans leur marche, confinement oblige. 1er semestre 2021, 17 jeunes accueillis qui ont marché ou sont sur les Chemins dits de Compostelle ou le Sentier des Douaniers en Bretagne. Ce mois de juin 2021 conclut un cycle de 12 mois commencé en juillet 2020. Dès la reprise autorisée, l'activité de Seuil a littéralement explosé. Une activité libéra-trice de ces mois d'enfermement : 39 jeunes accueillis.

79 % de ces jeunes relèvent des services de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), et représentent 81 % des 1210 journées d'activité.

La « recette classique » de la marche Seuil, qui a fait ses preuves, a été « revisitée ». Aujourd'hui, nous avons une marche plus compacte, 2 mois au lieu de 3. 2 mois donnent une marche plus « nerveuse »... à laquelle manque le mois de « mijotage », celui où tous les ingrédients - l'empathie, la bienveillance, la rencontre, la résilience, l'introspection - libèrent tous leurs sucs et en font une recette presque parfaite, en attente de la 3ème étoile...non pardon... de la 3ème convention¹.

Seuil se reconnaît aussi dans cette journée la plus longue de l'année, car c'est la journée internationale de la lenteur. De l'éloge du voyage lent, du voyage sans hâte pour privilégier la rencontre des autres et la découverte curieuse des pays traversés. Le trajet compte autant que la destination. La définition

même de la philosophie de Seuil. Yann, René-Michel, Hedi, Timothy, Liam peuvent, par leur marche pleine et accomplie, en témoigner. Mais c'est aussi le cas des marches écourtées, pour diverses raisons, l'empreinte de la marche est bien présente, dès le premier jour, comme peuvent le dire Jade, Valentin, Mehdi, Kylian.

Ce 1er semestre 2021 se caractérise aussi par la progression des sollicitations pour des jeunes incarcérés en Maisons d'Arrêt ou en Établissements pour Mineurs (EPM). Ce public représente 40 % des jeunes participant à l'entretien de présentation et 75 % des jeunes partis. Bernard Ollivier, le fondateur de Seuil a été prémonitoire au moment de la création de l'association quand il disait « Seuil doit être une réponse pour les jeunes incarcérés ». La marche éducative que propose Seuil est effectivement une réelle alternative à l'incarcération des mineurs. Pour autant, sortir de prison pour faire une marche ne garantit en rien sa « réussite ».

Avant les États Généraux de la Justice annoncés par Monsieur le Garde des Sceaux, Mr Dupond-Moretti a promu à la PJJ, en mars dernier, le concept des « bonnes pratiques ». Il s'agit d'une pratique éducative dont l'objectif est de « transformer des situations de crise en opportunités d'apprentissage pour les jeunes ». A sa façon Seuil apporte déjà sa petite contribution aux bonnes pratiques.

21 juin, c'est le début de l'été, Raphaël, Calvin, Achraf, Lovari, Amine, Adam, Théo, Wesley marchent... Ultreia !

¹ NDLR : allusion au renouvellement, impatientement attendu, de la convention triennale avec la PJJ

Paroles de Jeunes

“

J'ai adoré faire cette expérience, je sais que ce n'était pas des vacances et que je ne devais pas voir cela comme un congé, ou Nicolas, comme mon ami, mais c'était plus fort que moi. En fait, j'ai l'impression d'avoir plus appris et grandi ces deux derniers mois que ces deux dernières années. Je me rappelle de tous les endroits et de tous les gens qui m'ont accueilli et qui ont échangé avec moi, pour que le petit "c.." que j'étais se rende compte à quel point, il était ignorant. Bref, malgré mon tempérament, j'ai appris à être patient, à persévérer dans les moments durs, à me

remettre en question et admettre mes torts dans les moments où j'étais en tort, à changer mes points de vue et mes a priori au monde extérieur, à avancer vers moi et me découvrir de plus en plus.

Je voulais écrire un message pour les futurs jeunes qui marcheront, mais finalement je n'ai pas de message particulier, la marche est propre à chacun et selon la volonté ou l'envie de changer, chacun la vivra différemment, mais quoi qu'il arrive, il faut aller de l'avant.

Extrait du blog de Liam accompagné de Nicolas, 64 jours de marche du Puy en Velay à St Jean Pied de Port et Barran

INTERVIEW - À l'occasion de la parution du livre *À Compostelle. Hommages aux chemins de Saint-Jacques* (Salvator, 256 p., 17 euros), dont les droits d'auteur sont offerts à l'association Seuil, Gaële de La Brosse, qui a dirigé cet ouvrage collectif, répond à quelques questions.

Vous avez beaucoup écrit sur Saint Jacques et les chemins de Compostelle, et pourtant vous avez eu envie de publier ce livre de témoignages *À Compostelle*. Qu'apporte-t-il de nouveau ? C'est un recueil de textes inédits, écrits en hommage aux chemins de Saint-Jacques par 34 personnalités : des écrivains, des grands voyageurs, des artistes, des acteurs, etc. Seuil y est très présent, notamment à travers le témoignage de Mahdi Alioui et, bien sûr, de Bernard Ollivier. Ils ont eu carte blanche, sur la forme (récit, abécédaire, lettre, nouvelle, poésie, etc.) comme sur le fond, et tous ont livré des témoignages très émouvants, qui font ressortir la manière dont ce chemin a changé leur vie.

Vous avez vous-même accompagné beaucoup de jeunes sur les chemins, mais comment avez-vous connu Seuil ? Oui, j'ai accompagné des jeunes sur différents chemins d'Europe chaque été pendant un mois, huit années de suite. Ce fut pour moi une expérience fondatrice. Mais c'est mon métier de

AUTOUR DE SEUIL

- Dans la revue web Outside, l'article de Marine Saint Germain : www.outside.fr/ados-ils-marchent-1800-km-pour-sortir-des-de-la-delinquance/
- Dans le webzine culturemarche.com, le blog de Guillaume Joubert : www.culturemarche.com/2021/06/03/association-seuil-marcher-pour-sen-sortir/

EN RÉGIONS, ÇA BOUGE !

- **Rencontres à l'IRTS.** En mai, Philippe Dangla a présenté Seuil à une cinquantaine d'étudiants de 1ère année de l'Institut Régional de Travail Social de Talence. Ils se sont particulièrement intéressés aux raisons d'arrêt des marches. Des possibilités pourraient s'ouvrir pour présenter Seuil à d'autres niveaux, en particulier en fin d'étude.
- Seuil présente ses marches éducatives. **Exposition à Saint-Jean-Pied-de-Port (Prison des Evêques) du 1er au 27 août 2021.** Tous les jours de 10h30



Gaële de La Brosse

journaliste qui m'a fait connaître Bernard Ollivier. C'est par lui que j'ai connu l'association Seuil, dont j'ai suivi de près les activités depuis sa création.

Les marches Seuil se font en duo. Avec toute votre expérience de l'itinérance, préférez-vous marcher seule ou en compagnie ? Chaque cas de figure a ses avantages. J'aime m'échapper quelques jours de mon quotidien pour marcher seule vers un lieu qui a du sens pour moi. Mais je n'envisage pas de faire une longue randonnée en solitaire. Pour moi, la route, ça se partage. C'est d'ailleurs l'une des nombreuses vertus des marches Seuil, et si le but de ces marches est de faire cheminer les jeunes en grande difficulté, il y a également un « avant » et un « après » pour les accompagnants !

Pour commander ce livre visitez : www.librairiesindependantes.com

- Dans le dernier bulletin Camino de juillet (p. 5) : [accessible ici.](#)
- Écoutez l'interview de Marine De Haas sur son expérience de l'accompagnement d'un jeune de Seuil au début de l'année 2020 : www.frequenceprotestante.com/diffusion/les-impromptus-du-01-07-2021/

à 19h. Avec une conférence de Bernard Ollivier, le vendredi 27 août à 17h30 - salle d'honneur de la mairie de Saint-Jean-Pied-de-Port.

- **On marche Seuil à Paris.** L'association France Retour Accueil (franceretouraccueil.com) regroupe des expatriés de retour récent en France et a organisé début juin une marche caritative au profit de Seuil sur le GR75 autour de Paris. Départ et arrivée au siège de Seuil. La cagnotte a enregistré plus de 70 donateur/rices. Merci à eux et à elles !

MERCI AUX FONDATIONS QUI SOUTIENNENT NOS MARCHES

BLANCMESNIL | BRAGEAC | CARITAS | FONDATION DE FRANCE
GREEN LINK | LAMA – ANBER | LEMARCHAND | TERRES D'AVENTURES
FONDS DE DOTATION TRANSATLANTIQUE | YARA LNC

REGARDS SUR SEUIL

« Quelles sont les motivations qui me poussent à soutenir Seuil... »

Les motivations des adhérents et donateurs de Seuil sont aussi diverses et inspirées que le sont les rencontres entre marcheurs.

A l'âge de vingt ans **Arlette Marcy** s'occupait d'adolescentes de l'Assistance Publique à Denfert Rochereau (Paris 14^{ème}). Devenue professeur d'éducation physique, elle intégrait dans ses cours ce qu'elle appelle « la notion de l'attention à l'autre », aussi bien à travers l'art que l'effort sur le terrain.

C'est très naturellement que sa rencontre avec Bernard Ollivier « sa petite folie, sa générosité, son calme, sa persuasion » l'ont amenée à aider et à faire connaître l'action de Seuil.

Une contribution singulière : vendre ses aquarelles au bénéfice de l'Association. Le partage entre sa création et celle des jeunes et leurs accompagnants, car la « marche éducative » est aussi, à chaque fois, une création de vie et d'espoir !

Texte d'Arlette Marcy (adhérente de Monfort le Gesnois dans la Sarthe) à consulter sur notre site : www.assoseuil.org/post/quelles-sont-les-motivations-qui-me-poussent-a-soutenir-seuil

MERCI DE VOTRE SOUTIEN A SEUIL

Nous vous remercions pour votre confiance, votre engagement solidaire à Seuil, et pour votre don exceptionnel, en cette période si troublée et complexe.

- **Adhérer à Seuil via Helloasso** (paiement en ligne sécurisé)
- **Faire un don via Helloasso** (paiement en ligne sécurisé)
- Faire un don par chèque, avec le bon de soutien ci-dessous

BON DE SOUTIEN A ENVOYER AVEC VOTRE RÈGLEMENT

Je fais un don de : 30€ 50€ 100€ 150€ Don libre :€

Prénom / Nom :

Adresse email :@.....

Téléphone :

- Je règle** par chèque bancaire ou postal à l'ordre de **SEUIL**, que j'envoie à l'adresse suivante : SEUIL, 31 rue Planchat 75020 Paris
- Je souhaite **recevoir *Les Nouvelles de Seuil*** en version électronique.
- J'accepte de recevoir** la Lettre d'information trimestrielle ***Les Nouvelles de Seuil*** et toute communication de Seuil.

66% du montant de votre don est déductible de vos impôts, dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification et de rectification des données vous concernant. Vos données ne seront pas communiquées à d'autres organismes.